

# L'extension commerciale de la gare du Nord validée

La Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) a validé hier le projet. Le permis de construire va pouvoir être délivré, et ce malgré les critiques de la Ville de Paris.

PAR JEAN-GABRIEL BONTINCK

**C'EST UNE ÉTAPE** décisive franchie pour le chantier d'agrandissement de la gare du Nord. Ce projet à 600 M€, porté par Ceetrus (groupe Auchan) et SNCF Gares et Connexions, prévoit de créer 45 000 m<sup>2</sup> d'espaces supplémentaires, en rehaussant sur trois niveaux la partie banlieue de la gare.

Parmi ces nouveaux espaces, trois fois plus de surfaces de vente (18 000 m<sup>2</sup>), des services, une piste de trail, 11 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts, mais aussi de nouveaux accès, via des passerelles, pour accéder aux quais des trains grandes lignes.

C'est le volet commercial qui a surtout fait débat. Le projet a ainsi été retoqué une première fois en commission départementale (CDAC), en juin, bloquant de fait la délivrance du permis de construire. D'où ce passage en CNAC, l'échelon

supérieur, hier. Selon nos informations, les membres de cette commission, qui réunit des élus, des hauts fonctionnaires et des personnalités de la société civile, ont donc finalement validé cette extension.

Au grand soulagement de StatioNord, la société d'économie mixte en charge du projet. Le permis de construire de ce gigantesque chantier va pour voir être délivré par le préfet de région, d'ici la fin d'année, pour un premier coup de pioche début 2020. Avec ce calendrier, il reste possible de tenir l'échéance des JO 2024, objectif affiché par la SNCF.

## Le soutien du gouvernement

Le secrétaire d'Etat aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari, était venu au secours du projet, jugé « nécessaire pour les 600 000 Franciliens qui utilisent la gare chaque jour ». « On peut assez facilement se convaincre que les travaux



La partie Est de la gare sera rehaussée et végétalisée.

sont nécessaires et doivent être réalisés dans un temps relativement court », avait-il ajouté. « Ce sujet ne doit pas être la variable d'ajustement de politiques électorales à l'approche des municipales »,

avait aussi estimé le secrétaire d'Etat. Il faisait référence au « rétropédalage » de la Ville de Paris qui, après avoir voté en juillet la poursuite du projet, l'avait fortement critiqué fin septembre, par la voix de l'ad-

joint à l'urbanisme Jean-Louis Missika et de la maire du X<sup>e</sup> arrondissement, Alexandra Cordebar. Si la transformation de la gare du Nord va pouvoir se poursuivre, d'autres recours ne sont toutefois pas à

exclure. Et les travaux seront très lourds à mener jusqu'en 2024, et des aléas sont toujours possibles.

Le long feuilleton de la gare du Nord n'est peut-être pas terminé.

## ANNONCES 77 | JUDICIAIRES & LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2018.

### Enquête publique



#### 2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'HERICÉ

Par arrêté n2019-26 du 12 septembre 2019, le Président de la

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme d'Héricé. A cet effet, le vice-président du tribunal administratif de Melun a désigné Mme Hélène PLANQUE, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 7 octobre 2019 au 13 novembre 2019 en mairie d'Héricé (siège de l'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture. Mme le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et horaires suivants :  
- Le lundi 7 octobre 2019 entre 9h et 12h en Mairie d'Héricé  
- Le samedi 19 octobre 2019 entre 9h et 12h en Mairie d'Héricé  
- Le mercredi 13 novembre 2019 entre 14h et 17h en Mairie d'Héricé

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera déposé en mairie d'Héricé (siège de l'enquête publique) 6 rue de l'Eglise - 77850 HERICÉ où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et les samedis matin hormis les samedis 2 novembre 2019 et 9 novembre 2019). Il sera également disponible à l'adresse suivante :

www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique6 sur le site internet de la commune de Héricé https://www.hericé.fr/ et sur des postes informatiques au siège de la communauté d'agglomération (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30).

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie d'Héricé pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture.
- Par courrier postal avant le mercredi 13 novembre 2019 à 17h à l'attention de Mme Hélène PLANQUE, commissaire enquêteur au siège de l'enquête en Mairie d'Héricé 6 rue de l'Eglise - 77850 HERICÉ
- Par courriel à l'adresse suivante mairie@hericé.fr avant le 13 novembre 2019 à 17h
- En ligne sur www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique6

Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenus dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site internet https://www.hericé.fr/ et sur le site www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique6 pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend :  
- le dossier d'élaboration du PLU et son évaluation environnementale arrêtés en conseil communautaire  
- Les avis des personnes publiques associées et consultées  
- L'avis de l'autorité environnementale  
- Le bilan de la concertation

Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération et en mairie d'Héricé et à la préfecture de Seine-et-Marne aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. A l'issue de l'enquête publique, le dossier de plan local d'urbanisme sera soumis pour approbation au conseil communautaire, éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.

[www.annoncesleparisien.fr](http://www.annoncesleparisien.fr)

### Constitution de société

Par acte SSP en date du 07 Octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

#### LIFE & MELANINE

Forme : EURL  
Capital : 100€  
Siège Social : 92 rue Jean Jaurès, 77130 Montereau-Fault-Yonne  
Durée : 99 ans  
Objet social : La vente de box beauté, la vente ou la revente de produits de cosmétique et l'organisation d'événement.  
Gérant : Mme LINCERTIN Patricia, 92 rue Jean Jaurès 77130 Montereau-Fault-Yonne  
Immatriculation au RCS de MELUN.

Par acte SSP en date du 30 septembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

#### F.H.P. INVESTISSEMENT

Forme : SCI  
Capital : 1.000 euros  
Siège Social : 10 avenue Jean Lecourt, 77240 Seine-Port  
Durée : 99 ans  
Objet social : Acquisition, construction, gestion et propriété de tous biens immobiliers.  
Gérant : Mr PAVOINE Franck, 10 avenue Jean Lecourt 77240 Seine-Port  
Immatriculation au RCS de MELUN.

Creation de la sci :

#### BSJA

Siège social : 7 cours du parc 77950 Rubelles.  
Capital : 1000euros.  
Objet : immobilier.  
Gérant : Isac Vasile-Viorel, 7 cours du parc 77950 Rubelles.  
Durée : 99 ans au rcs de Melun.

Par acte SSP en date du 07 octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

#### S2R COUVERTURE

Forme : SASU  
Capital : 500 euros divisés en 500 parts sociales de 1 euros chacune.  
Siège Social : 89, avenue Albert Sarraut, 77500 Chelles  
Durée : 99 ans  
Objet social : Travaux de zinguerie, couverture par éléments  
Président : Monsieur VERGNE Gabriel, demeurant au 89, avenue Albert Sarraut 77500 Chelles  
Immatriculation au RCS de MEAUX.

Par acte SSP en date du 07 octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

#### SGN MOTORS

Forme : SASU  
Capital : 500 euros divisés en 500 parts sociales de 1 euros chacune.  
Siège Social : 89, avenue Albert Sarraut, 77500 Chelles  
Durée : 99 ans  
Objet social : Commerce de tous véhicules automobiles  
Président : Monsieur VERGNE Gabriel, demeurant au 89, avenue Albert Sarraut 77500 Chelles  
Immatriculation au RCS de MEAUX.

### Divers société

#### SOLUTION BATIMENT

SASU au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
31 Rue des Ecoles  
77380 COMBS LA VILLE  
828 834 697 RCS MELUN

Le 24 septembre 2019, l'AGE a décidé de : 1) nommer en qualité de Président M. YILDIZ Onur, 20 rue Guillaume Apollinaire 77380 COMBS LA VILLE, en remplacement de M. KARTAL Erdal, démissionnaire. 2) transférer le siège social au 20 rue Guillaume Apollinaire 77380 COMBS LA VILLE

Mention faite au RCS de MELUN

#### ARG DISTRIBUTION

SARL au capital de 3000,00 Euros  
12 Bis Sente A Huyard,  
77100 MEAUX  
818147944 R.C.S. Meaux

Par décision en date du 08/10/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 08/10/2019, nommé en qualité de liquidateur Monsieur WALID BEN MOUSSA, 12 Bis Sente A Huyard, 77100 Meaux et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.  
Mention en sera faite au RCS de Meaux

Additif à l'annonce parue le 30 septembre 2019, relative à la SNC :

#### CHIPITO

Il y a lieu de lire : M. Laurent ORUNCAK a cédé la totalité de ses 4002 parts sociales à Mme Florine CEBELIER épouse ORUNCAK. En conséquence M. Laurent ORUNCAK n'est plus associé ni gérant de la SNC.



### Le Parisien

Collectivités territoriales, optimisez votre communication

Publiez vos annonces de délégation de service public dans Le Parisien

Le seul quotidien habilité sur tous les départements d'Ile de France et Oise

01 87 39 84 00  
marchespublics@teamedia.fr

TEAM MED/A



Le portail d'avis de marchés publics le plus complet  
Plus de 20 000 appels d'offres publics